

## Malgré des progrès importants, la population âgée de 25 à 64 ans apparaît encore peu diplômée, en France, comparée à celle des pays les plus avancés. Les cohortes de sortants du système éducatif les plus récentes comptent 81 % de diplômés des enseignements secondaire du second cycle et supérieur.

La France partage avec les pays latins un niveau d'études plutôt faible de sa population adulte (*graphique 01*). Comparés aux États-Unis et aux pays d'Europe du Nord, les enseignements secondaires et supérieurs y étaient peu développés quand ont été scolarisées les générations qui ont actuellement 60 ans. Réussir des études secondaires longues est, pour l'OCDE comme pour la communauté européenne, une condition nécessaire pour développer une économie et une société de la connaissance.

La proportion d'adultes détenant un diplôme relevant actuellement de l'enseignement secondaire du second cycle a augmenté de 30 points depuis 1981, principalement grâce à l'apport de jeunes générations mieux instruites (*graphique 01*). Les jeunes générations ont bénéficié de progrès importants des enseignements secondaire et supérieur jusqu'au début de la décennie. Cela a conduit à une forte élévation du niveau d'instruction de l'ensemble de la population adulte, qui s'est rapproché du niveau atteint par les jeunes âgés de 20 à 24 ans.

Les progrès ont été également qualitatifs. Les jeunes générations ont suivi des études de second cycle plus poussées et davantage prolongées d'enseignements supérieurs. En 1991, l'enseignement secondaire de second cycle débouchait, pour 40 % des jeunes (20 à 24 ans), sur un baccalauréat souvent suivi d'études longues, et pour 20 % d'entre eux sur un certificat d'aptitude professionnelle (CAP), habituellement terminal.

En 2008, l'enseignement secondaire est, pour près de deux jeunes sur trois, validé par un baccalauréat et pour 7,5 % d'entre eux par un CAP. Le brevet d'études professionnelles (BEP), intégré aujourd'hui au baccalauréat professionnel, reste le diplôme le plus élevé d'un jeune sur dix, sans changement important depuis 1991 (*tableau 02*).

Parmi les trois dernières cohortes qui ont interrompu leurs études de 2005 à 2007, 41 % des jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur et 40 % de l'enseignement secondaire de second cycle. 15 % de ces sortants ont pour diplôme le plus élevé un baccalauréat général ou technologique, 8 % un baccalauréat ou brevet professionnels et, pour respectivement 9 % et 8 %, un brevet d'études ou un certificat d'aptitude professionnels. Selon les données de l'enquête Emploi, la part de ceux qui obtiennent un diplôme de l'enseignement secondaire subit une légère érosion par rapport aux cohortes précédentes, sorties de 2002 à 2004 (*tableau 03*).

Par ailleurs, 19 % des jeunes des cohortes qui ont interrompu pour la première fois leurs études entre 2005 et 2007 ne détiennent ni baccalauréat, ni BEP, ni CAP : ils disposent d'un niveau d'études inférieur et relativement faible, au regard des enjeux économiques et sociaux (*voir indicateur 10*).

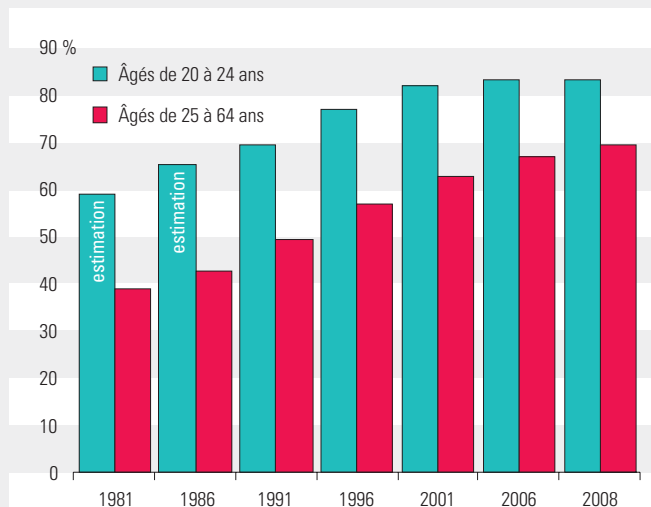
*Les comparaisons internationales sont fondées sur les enquêtes sur les forces de travail de différents pays. Il s'agit pour la France de l'enquête Emploi de l'INSEE, également source du graphique 01 ainsi que des tableaux 02 et 03. Les premiers portent sur des groupes d'âges (25-64 ans et 20-24 ans) et le tableau 03 sur des cohortes de « sortants de formation initiale », c'est-à-dire de jeunes qui ont interrompu pour la première fois leurs études (définition statistique). Le « niveau d'études » est mesuré par le certificat ou diplôme le plus élevé déclaré par l'individu. En France, un certificat d'aptitude professionnelle commencé après une classe de cinquième est situé au même niveau qu'un CAP entrepris après la troisième : ceci tend à sous-évaluer l'élévation des qualifications scolaires.*

*Pour les comparaisons dans le temps, les diplômes sont recueillis auprès de populations similaires quant à l'âge ou la durée écoulée depuis l'arrêt de leurs études. Aussi, les mêmes groupes d'âges, 20-24 ans (à l'enquête) et 25-64 ans sont retenus dans les différentes enquêtes (1981, 1986 et ainsi de suite). Selon le même principe, les statistiques sur les cohortes qui arrêtent leurs études une année « n » sont extraites des données de l'année suivante (« n + 1 »).*

*Pour disposer d'échantillons consistants, les données du tableau 03 sont des moyennes portant sur trois cohortes. Les données 2005-2007 sont ainsi les moyennes entre la cohorte 2007 (enquête en 2008), 2006 (enquête en 2007) et 2005 (enquête en 2006), qui présente un profil particulier avec des diplômes inférieurs aux autres cohortes.*

Source : enquêtes Emploi de l'INSEE  
Champ : pays de l'OCDE et métropole

## 01 Proportions de jeunes et d'adultes diplômés de l'enseignement secondaire de second cycle selon l'année



Lecture : en 2008, 69 % des 25-64 ans (et plus de 83 % des jeunes de 20-24 ans) déclarent détenir un diplôme d'enseignement supérieur ou le baccalauréat, pour 49 % en 1991 et 39 % en 1981.

Source : enquêtes emploi 1981 à 2008 (moyenne annuelle depuis 2006)

## 02 Part des jeunes de 20 à 24 ans diplômés de l'enseignement secondaire de second cycle

	1991	1996	2001	2006	2008
Baccalauréat ou +	39	55	62	66	65,7
BEP	10			10	10,1
CAP	20			8	7,5
BEP CAP		22	19		
<b>Total diplômés</b>	<b>69,4</b>	<b>77,0</b>	<b>81,8</b>	<b>83,2</b>	<b>83,3</b>
Brevet ou aucun diplôme	30,6	23,0	18,2	16,8	16,6
Ensemble	100	100	100	100	100

Lecture : en 2008, 66 % des jeunes âgés de 20 à 24 déclarent détenir un diplôme d'enseignement supérieur ou le baccalauréat, 10 % un BEP et 7,5 % un CAP ou un diplôme équivalent. Plus de 83 % du groupe d'âges a ainsi réussi un diplôme d'enseignement secondaire de second cycle, pour moins de 70 % du même groupe d'âges en 1991.

Source : enquêtes emploi 1991 à 2008 (moyenne annuelle depuis 2006)

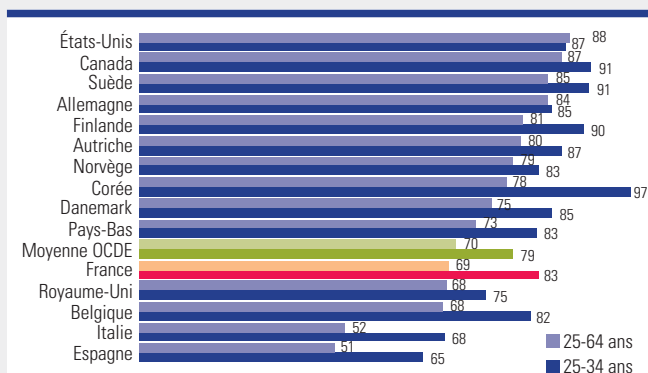
## 03 Répartition des cohortes de sortants de formation initiale en fonction de leur diplôme le plus élevé

Diplôme le plus élevé	CITE*	Cohortes 2002-2004 (moyenne)		Cohortes 2005-2007 (moyenne)	
		milliers	%	milliers	%
Doctorat (sauf santé)	6	6	1	6	1
Master (bac + 5, doctorats de santé)	5A	94	13	101	14
Niveau licence (bac + 3, bac + 4)	5A	81	11	77	10
Diplômes d'études universitaires générales	5A	8	1	4	0
<b>Sous-total cursus pouvant conduire à la recherche</b>	<b>5A</b>	<b>189</b>	<b>26</b>	<b>188</b>	<b>25</b>
<b>Sous-total cursus finalisés</b> (BTS, DUT, diplômes paramédicaux et sociaux)	<b>5B</b>	<b>127</b>	<b>17</b>	<b>116</b>	<b>16</b>
<b>Total diplôme d'enseignement supérieur</b>	<b>5/6</b>	<b>316</b>	<b>43</b>	<b>304</b>	<b>41</b>
Baccalauréat général ou technologique	3A	103	14	109	15
Baccalauréat ou brevet professionnels, brevet de technicien	3B/C	64	9	62	8
<b>Sous-total baccalauréat ou équivalent</b>	<b>3A/C</b>	<b>167</b>	<b>23</b>	<b>171</b>	<b>23</b>
dont : ont étudié dans l'enseignement supérieur	3A/C	71	10	74	10
Brevet d'études professionnelles (BEP)	3C	74	10	69	9
Certificat d'aptitude prof. (CAP) ou équivalent	3C	53	8	57	8
<b>Sous-total CAP, BEP et équivalents</b>	<b>3C</b>	<b>127</b>	<b>18</b>	<b>126</b>	<b>17</b>
<b>Total diplômés du secondaire de second cycle</b>	<b>3A/C</b>	<b>294</b>	<b>41</b>	<b>297</b>	<b>40</b>
<b>Total diplômés du secondaire de second cycle et de l'enseignement supérieur</b>	<b>3/6</b>	<b>610</b>	<b>84</b>	<b>601</b>	<b>81</b>
Diplôme national du brevet	2	43	6	64	9
Sans diplôme	0/2	74	10	77	10
<b>Total brevet et moins</b>	<b>0/2</b>	<b>117</b>	<b>16</b>	<b>141</b>	<b>19</b>
<b>Ensemble des sortants</b>		<b>727</b>	<b>100</b>	<b>742</b>	<b>100</b>

\* La classification internationale type des enseignements (CITE) de l'UNESCO permet de définir des indicateurs comparables dans les différents pays.

Source : calculs DEPP à partir des enquêtes Emploi de l'INSEE 2003 à 2008 (moyenne annuelle)

## Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans et de 25 à 34 ans ayant réussi un enseignement secondaire de second cycle (2007)



Source : édition 2009 de Regards sur l'éducation, OCDE (à partir des enquêtes sur les forces de travail)